



Bourse de Montréal - Communiqué de presse

DE NOUVEAUX OUTILS POUR GÉRER SON REER
La saison des REER se termine sur une excellente note
pour les investisseurs canadiens devant gérer la performance de leur placement.

Montréal (Québec), le 3 mars 2004 – La Bourse de Montréal salue la décision du ministère des Finances Canada de proposer l'éligibilité des options de vente à l'intérieur de régimes enregistrés d'épargne retraite (REER). Jusqu'à maintenant, seules les options d'achat étaient admissibles au REER, limitant grandement les possibilités de gestion de risque inhérent à tout portefeuille d'actions.

L'élargissement de la définition de « placement admissible » par le ministère des Finances Canada rend dorénavant possible l'exécution d'une plus grande gamme de stratégies de gestion visant à protéger ou à accroître la performance des portefeuilles d'actions que détiennent les investisseurs dans leur REER. Entre autres, grâce à l'utilisation des options de vente, les investisseurs pourront ajouter un volet « d'assurance-placement » à la gestion des actions détenues dans leur REER.

En plus des REER, l'utilisation des options de vente s'étend aux fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), aux régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) et aux régimes de participation différée aux bénéficiaires (RPDB). Les modifications proposées par le ministère des Finances Canada permettront également aux investisseurs de détenir des options commanditées et des options d'achat et de vente sur indice boursier dans ces régimes.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site web de la Bourse de Montréal à www.m-x.ca/reer. Les investisseurs peuvent également communiquer avec la Bourse de Montréal au 1 866 755-OPTI (6784).

La Bourse de Montréal recommande aux investisseurs de consulter un conseiller financier avant d'établir toute stratégie d'options.

À propos de la Bourse de Montréal

La Bourse de Montréal a été créée en 1874 et ses origines en font la plus ancienne bourse du Canada. Elle a été la première bourse canadienne à inscrire à sa cote des options sur actions, puis à mettre sur pied un marché à terme. Aujourd'hui, la Bourse de Montréal est entièrement électronique. Elle offre aux investisseurs particuliers et



investisseurs institutionnels une vaste gamme de produits dérivés sur actions, sur indices et sur taux d'intérêt. Ses services de compensation sont offerts par la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés. La Bourse offre également des services de formation, en salle et en ligne, par l'entremise de l'Institut des dérivés. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Internet de la Bourse à www.m-x.ca.

C.P. : 07-2004